



	TARIFS ANNUELS SAINTES									TARIFS ANNUELS EXTERIEUR*
	QF1 inférieur ou égal à 400	QF2 de 401 à 600	QF3 de 601 à 800	QF4 de 801 à 1000	QF5 de 1001 à 1300	QF6 de 1301 à 1600	QF7 de 1601 à 1800	QF8 de 1801 à 2000	QF9 supérieur à 2000	
Droit d'inscription par dossier	14 €	14 €	14 €	14 €	14 €	14 €	14 €	14 €	14 €	24 €
ENFANTS										
Éveil / Initiation danse / Parcours découverte	15 €	20 €	30 €	40 €	60 €	80 €	100 €	110 €	120 €	168 €
Initiation Musique (cours instrumental + éveil musical offert)	35 €	50 €	65 €	80 €	100 €	120 €	140 €	160 €	180 €	231 €
Forfait Musique (cours instrumental + formation musicale + pratiques collectives incluses) ou formation continuée	70 €	130 €	180 €	230 €	280 €	320 €	340 €	355 €	370 €	525 €
Pratiques collectives ou Formation musicale seules	15 €	20 €	30 €	40 €	60 €	80 €	100 €	110 €	120 €	168 €
Forfait Danse	90 €	110 €	130 €	155 €	180 €	200 €	220 €	235 €	250 €	357 €
Hors-cursus Danse (1 cours hebdomadaire)	50 €	70 €	80 €	100 €	120 €	140 €	160 €	180 €	200 €	315 €
ADULTES										
Forfait Musique (instrument ou chant + formation musicale + pratiques collectives incluses)	200 €	230 €	280 €	360 €	440 €	480 €	500 €	520 €	540 €	630 €
Pratiques collectives ou Formation musicale seules	35 €	50 €	75 €	100 €	125 €	140 €	160 €	170 €	180 €	210 €
Accompagnement pratique amateur (1 à 10 séances sur l'année scolaire)	35 €	50 €	75 €	100 €	125 €	140 €	160 €	170 €	180 €	210 €
Forfait Danse	110 €	130 €	150 €	170 €	190 €	210 €	240 €	270 €	300 €	420 €
Hors-cursus Danse (1 cours hebdomadaire)	75 €	90 €	110 €	130 €	150 €	170 €	190 €	210 €	230 €	336 €

2^{ème} inscription dans une même famille (par ordre d'âge décroissant) : -35%
 3^{ème} inscription et suivantes dans une même famille (par ordre d'âge décroissant) : -50%
 2^{ème} activité (la moins chère) : -35% 3^{ème} activité (la moins chère) : -50%

Les droits, payables en une ou plusieurs fois, sont dus pour l'année entière (cf. Règlement intérieur pour les cas particuliers).

* Possibilité d'appliquer le tarif SAINTES en cas de conventionnement de la commune d'habitation. Certaines communes versent des aides financières aux familles pour accompagner la pratique artistique. Merci de vous rapprocher de votre mairie pour toute information complémentaire.

Pour l'année 2025-2026, les communes de Chaniers et Les Gonds sont conventionnées.